



PECHE AU FEEDER. CHAMPIONNAT D1R NOUVELLE AQUITAINE (ex 3^{ème} division nationale) ANZEME/LE BOURG D'HEM. 23, 24, 25 SEPTEMBRE.

Nouvelle réussite de l'équipe du CDPS 23 pour l'organisation de ce nouveau championnat sur les parcours labellisés par la Fédération Française des Pêches Sportives d'Anzème et du Bourg d'Hem.

30 qualifiés pour cette 1^{ère} division Nouvelle Aquitaine (ex 3^{ème} division nationale) se sont affrontés sur 3 manches de 5 heures parmi lesquels une forte délégation creusoise avec 11 représentants.

Les 3 secteurs traditionnels (Anzème plage, Anzème pré/bois et le Bourg d'Hem) ont été utilisés et les scores enregistrés, malgré une pêche un peu plus compliquée sur la 3^{ème} manche avec l'apparition de la pluie, ont été à la hauteur des espérances : 247,060 kg de prises sur la première manche, 267,800 sur la seconde et 201,220 sur la 3^{ème} soit 716,080 kg au total (23,870 kg/pêcheur)

Sur la première manche, BRUN Nicolas (CD 33) s'impose avec 14980 points sur le secteur Anzème pré, MILVILLE Benoît (CD 23) 13090 sur le secteur du Bourg d'Hem et Mathieu GEANTY (CD 16) sur le secteur Anzème plage.

Deuxième manche : GONCALVES Alexandre (CD 33) réalise le meilleur score du championnat avec 18480 sur le secteur Anzème pré. MORALES Ronald (CD 87) totalise 16210 sur le secteur Anzème plage et BRUN Nicolas (CD 33) 14600 sur le secteur du Bourg d'Hem.

Pour la 3^{ème} manche disputée en grande majorité sous la pluie, CLARCK Dominique (CD 23) s'impose avec 13820 sur le secteur Anzème, MILVILLE Benoît (CD 23) 11350 sur le secteur Anzème plage. Pascal MATHE (CD 79) 10700 s'impose sur le secteur du Bourg d'Hem.

Au classement général, le creusois MILVILLE Benoît (United Color Fishing 23) s'impose avec 5 places/37,800 kg devant BRUN Nicolas (CD 33) 7 places/33,900 kg et CLARCK Dominique (Team Kalim's 23) 10 places/34,570 kg.

Ces 3 pêcheurs sont assurés de disputer la D2 Nationale Zone A (Bretagne – Pays de Loire – Nouvelle Aquitaine – Occitanie) en 2023.

La belle réussite de nos représentants est complétée par la 5^{ème} place de Nicolas MASSET (United Color Fishing 23) 12 places/25,830 kg. BRIGAND Jacky (Goujon Team Lavaveix) est 7^{ème}, MARCHEPOIL Thomas (United Color Fishing 23) est 9^{ème}.

Ces 3 pêcheurs assurent leur maintien pour la D1R Nouvelle Aquitaine 2023.

Pour nos autres représentants : 13^{ème} PRADIGNAC Thierry (Team Creuse Fishing 23) – 16^{ème} le jeune DUFOUR Adrien (United Color Fishing 23) – 20^{ème} MARAIS Antonin (Goujon Team Lavaveix) – 23^{ème} PICARD Raymond (Team Pays de Boussac) – 25^{ème} Pierre PINAUD (Team Creuse Fishing 23) – ESCURE Pierre (Team Creuse Fishing), après avoir terminé second du secteur Anzème plage sur la première manche, a été victime d'une violente crise de coliques néphrétiques dans la nuit, a dû se rendre aux urgences et n'a pas pu reprendre la compétition.

Finalement, bilan très positif pour les couleurs creusoises.

La remise des récompenses s'est déroulée en présence de madame COUTURIER Catherine, députée de la Creuse, de madame DUPEUX Viviane, maire d'Anzème, de Roland NIVEAU, vice-Président de la fédération départementale des AAPPMA, de Patrick LIGONNET, président de l'AAPPMA d'Anzème Saint Sulpice le Guérétois.

Madame la Présidente du Conseil Départemental était excusée.

Avant de procéder à la lecture du palmarès, 2 des jeunes prometteurs du Comité ont été récompensés : Adrien DUFOUR (18 ans), le plus jeune participant de ce championnat et Owen MORALES (17ans) qui a remporté le championnat 2^{ème} division nationale zone A puis a terminé à la 7^{ème} place du championnat national 1^{ère} division, cette place lui assurant le maintien parmi l'élite en 2023.

Le président du Comité Départemental des Pêches Sportives, DEPALLE Daniel a vivement remercié tous les partenaires de l'épreuve : Le Conseil Départemental, la Fédération Départementale des AAPPMA, EDF Groupement d'Eguzon, les municipalités d'Anzème et du Bourg d'Hem, les AAPPMA d'Anzème Saint Sulpice le Guérétois et de La Celle Dunoise, la Fédération Départementale des Médailleurs Jeunesse et Sports, le Bar Restaurant de la plage qui a assuré l'intendance pour les pêcheurs et organisateurs, tous les nombreux licenciés du CDPS 23 (et non licenciés) qui ont mené avec efficacité la préparation de l'épreuve, les contrôles et pesées sans oublier nos féminines qui ont dirigé le tirage au sort et les différents classements.



CLARCK Dominique – MILVILLE Benoît – BRUN Nicolas.



MORALES Owen – DUFOUR Adrien.



**Le Président du Comité Départemental
des Pêches Sportives (CDPS 23)**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Depalle'.

Daniel DEPALLE



**L'ESPRIT
CREUSE**